

— Séance du 28 mars 2024 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à Alain CARPENTIER, Claire ROUSSEL à Antony DELVILLE.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST.

Devis latitudes pour le bornage d'un terrain

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a un terrain qui pourrait être constructible entre Monsieur DAULT et Monsieur BASSET-HOUBRON et qui appartient à la commune.

Le géomètre doit passer afin de connaître la surface, puis le bornage.

Le devis est de 2 070,00 € HT.

A l'unanimité, le devis est accepté et le conseil municipal charge Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités et à signer les documents nécessaires.

Devis C2ST pour la rénovation de la croix

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la réfection de la Croix du cimetière ancien. Le devis reçu de la société CS2T de la Chaussée-Tirancourt s'élève à 5 200,00 € HT.

Monsieur le Maire propose également qu'un dossier de demande de subvention soit déposé au conseil départemental au titre du fonds d'appui aux communes à hauteur de 40%.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte le devis ainsi que la demande de subvention quant à ce dossier.

Encaissement de chèque « les amis de la collégiale »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'assemblée générale des Amis de la Collégiale s'est tenue la semaine dernière.

A cette occasion, il a été remis un chèque de 35 000 €. Cette somme servira notamment pour la remise aux normes de l'électricité.

A l'unanimité des membres présents, le chèque est accepté. Les membres du conseil municipal remercient très sincèrement les Amis de la Collégiale.

Renouvellement de bail à M. Anthony JORON

Le bail de Monsieur Anthony Joron arrive à échéance le 30/04/2024. Monsieur le Maire propose de renouveler son bail pour une durée de 3 ans soit du 01/05/2024 au 30/04/2027. Monsieur le Maire propose un loyer de 410 €.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte le bail de 3 ans, le nouveau montant de loyer et charge Monsieur le Maire d'établir les formalités.

Recrutement d'Ophélie BEDNARZ

Monsieur le Maire propose le recrutement de Madame Ophélie BEDNARZ, actuellement en contrat pour la commune.

Il convient de créer un poste d'adjoint d'animation pour 24h/semaine, et de faire une vacance d'emploi sur CDG80 afin de pouvoir la nommer.

Madame BEDNARZ serait stagiaire un an à compter du 01/06/2024 puis titulaire à l'issue de cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition.

Délibération pour le retour aux activités périscolaires à partir du 06/05/2024

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIERRE, 3^e Adjoint.

Monsieur PIERRE fait un point complet sur les activités périscolaires suite à la visite de Madame CRONIER de la CCNS. Cette dernière explique que nous pourrions faire un retour aux activités périscolaires puisque nous en avons matériellement la possibilité.

Monsieur le Maire et Monsieur PIERRE proposent un retour aux activités périscolaires à partir du 06/05/2024. La CAF ainsi que la SDJES veulent une délibération en ce sens afin de pouvoir prétendre aux subventions. Ce retour aux activités périscolaire permettra une hausse sensible des aides de la CAF.

À l'unanimité des membres présents, le projet est accepté.

Tarifs centre de loisirs printemps

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote à l'unanimité les tarifs pour le CLSH des vacances de Printemps qui se déroulera du 22 avril au 03 mai 2024, soit, selon le quotient familial (QF):

• Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

QF < 525 € : 8 €/ jour ; 31 € par semaine

525 < QF < 900 € : 9 €/ jour ; 35 € par semaine

QF > 900 € : 11 €/ jour ; 41 € par semaine

• Enfants Hors CCNS :

QF < 525 € : 11€/ jour ; 40 € par semaine

525 < QF < 900 € : 13 € / jour ; 47 € par semaine

QF > 900 € : 15 € / jour ; 54 € par semaine

Cantine : 3,20 € / repas

Déduction carte loisirs : 3,50 € par jour

Délibération fongibilité des crédits M57

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de délibérer sur la fongibilité des crédits en M57 chaque année.

Les membres de l'assemblée autorisent le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ; donnent tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Préau couvert à l'école : avis du conseil municipal

Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis du conseil municipal concernant le dossier du préau couvert à l'école. Doit-on continuer le projet, les demandes de subvention ?

À l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire de poursuivre le projet.

Communications diverses

Monsieur le Maire propose de laisser la parole aux conseillers municipaux :

• Mme BENOIT : les problèmes de propreté des salles des fêtes sont récurrents. Il serait bien d'inclure un forfait ménage. Monsieur le Maire lui répond que maintenant, dès que la salle ne sera pas récupérée propre, le chèque de caution sera encaissé.

• Mme VAAST fait état de l'installation du compteur ENEDIS dans le local des pompiers.

• Mme LEQUIEN : à quand l'ouverture du parking de l'EPHAD ? Monsieur le Maire lui répond ouverture prochaine.

• M. CARPENTIER : fait un point sur les éoliennes potentielles sur le territoire de Picquigny. Il mentionne une réunion le 17/04/2024 à Fourdrinoy.

• Monsieur le Maire salue le travail des agents communaux pour le fleurissement de la commune, la pose des poteaux pour les filets de ballons à l'aire de fitness ainsi que le réaménagement des parkings situés devant le camping.